

REGARD SUR L'OCCITANIE AU TRAVERS DU PRISME DES REVENUS ET DU NIVEAU DE VIE

Septembre 2023

UN REVENU MOYEN EN OCCITANIE INFÉRIEUR DE 5,6% AU REVENU MOYEN DE FRANCE DE PROVINCE

Un revenu moyen en Occitanie inférieur de 5,6 % au revenu moyen de France de province

Le revenu moyen par foyer fiscal est de 26 163 euros en Occitanie, soit 5,6% de moins que la moyenne de France de province (27 723 euros) ou encore 11,5% de moins que la moyenne de France métropolitaine (29 547 euros). La région Occitanie occupe ainsi la douzième place dans la hiérarchie des régions (la France métropolitaine compte treize régions au total) au regard de cette moyenne.

Les écarts sont liés à la structure économique des territoires (nature des activités, taille des entreprises...), à la structure démographique (population en activité, retraites...) et aux réalités sociales (taux de pauvreté, minimas sociaux...).

Plusieurs indicateurs mettent en exergue une « réalité sociale » plus difficile en Occitanie par rapport à la moyenne nationale, qui vient peser sur le montant des revenus perçus par les ménages :

Part des ménages fiscaux imposés : 45,9% en Occitanie (douzième place dans la hiérarchie des régions), contre 51,1% en France métropolitaine (source Insee, fichier Filosofi – revenus déclarés);

Part des revenus d'activité dans le total des revenus déclarés : 63,4% en Occitanie (neuvième place dans la hiérarchie des régions), contre 67,4% en France métropolitaine ;

Part des revenus d'activité dans le revenu disponible : 67% en Occitanie (douzième place dans la hiérarchie des régions), contre 73,3% en France métropolitaine ;

Part des traitements et salaires dans le total des revenus déclarés : 54,5% en Occitanie (dixième place dans la hiérarchie des régions), contre 59,6% en France métropolitaine ;

Part des traitements et salaires dans le revenu disponible : 57,8% en Occitanie (onzième place dans la hiérarchie des régions), contre 65% en France métropolitaine ;

Part des pensions, retraites et rentes dans le total des revenus déclarés : 30,5% en Occitanie (cinquième place dans la hiérarchie des régions), contre 26,8% en France métropolitaine ;

Part des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible : 31,4% en Occitanie (septième place dans la hiérarchie des régions), contre 28,4% en France métropolitaine ;

Taux de pauvreté : 16,8% en Occitanie (quatrième place dans la hiérarchie des régions), contre 14,4% en France métropolitaine ;

Part des minima sociaux dans le revenu disponible : 3,5% en Occitanie (troisième place dans la hiérarchie des régions), contre 2,7% en France métropolitaine ;

Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible : 7,1% en Occitanie (deuxième place dans la hiérarchie des régions), contre 5,9% en France métropolitaine.

Tableau 1 : foyers fiscaux, revenu fiscal de référence et revenu moyen par foyer fiscal en 2021

	Nombre de foyers fiscaux	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Revenu moyen par foyer fiscal	Rang de l'Occitanie dans le classement régional
Occitanie	3 663 764	4	95 854 551 856 €	4	26 163 €	12
France de province	31 489 513		872 997 800 024 €		27 723 €	
France métropolitaine	38 736 285		1 144 549 533 553 €		29 547 €	

Source : DGFIP - Bureau des études statistiques en matière fiscale

L'Insee a calculé des indicateurs de valeurs centrales et de dispersions à partir des revenus des ménages de l'année 2020. L'indicateur de la médiane du revenu par ménage est la « ligne de partage » entre deux groupes : la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu supérieur (contrairement à la moyenne, la médiane n'est pas « déformée » par les valeurs extrêmes). Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

La valeur médiane des revenus par unité de consommation en Occitanie (20 710 euros) s'inscrit en dessous de la valeur calculée pour la France métropolitaine (21 950 euros) Le revenu médian est inférieur de 5,6% en Occitanie par rapport à la France métropolitaine (Cf. tableau 2).

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

La valeur médiane du niveau de vie en Occitanie (21 420 euros) s'inscrit en dessous de la valeur calculée pour la France métropolitaine (22 400 euros) Le niveau de vie médian est inférieur de 4,4% en Occitanie par rapport à la France métropolitaine (Cf. tableau 2).

Tableau 2 : nombre de ménages fiscaux, unités de consommation, médiane des revenus déclarés par unité de consommation et médiane du niveau de vie en 2020

	Nombre de ménages fiscaux	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Nbre d'unités de consommation dans les ménages fiscaux	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Médiane des revenus (1)	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Médiane du niveau de vie (2)	Rang de l'Occitanie dans le classement régional
Occitanie	2 668 519	4	4 020 052,2	4	20 710 €	12	21 420 €	12
France métropolitaine	28 257 079		43 597 998,4		21 950 €		22 400 €	

Source : Insee - Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2020 - Revenus déclarés

(1) La médiane des revenus est calculée sur la base **du revenu déclaré**

(2) La médiane du niveau de vie est calculée sur la base **du revenu disponible**

Un écart de revenu qui se resserre entre l'Occitanie et l'échelon national si l'on considère le revenu moyen par foyer fiscal imposé

L'Occitanie occupe la quatrième place dans la hiérarchie des régions de France métropolitaine si l'on considère le nombre de foyers fiscaux imposés et la cinquième place si l'on prend en compte le revenu fiscal de référence des foyers fiscaux imposés (Cf. tableau 3).

Si l'on considère le revenu moyen par foyer fiscal imposé, l'Occitanie occupe le sixième rang des régions.

Le revenu moyen par foyer fiscal imposé est de 43 970 euros en Occitanie, soit 0,1% de moins que la moyenne de France de province (44 028 euros) ou encore 6,8% de moins que la moyenne de France métropolitaine (47 166 euros).

Tableau 3 : foyers fiscaux imposés, revenu fiscal de référence et revenu moyen par foyer fiscal imposé en 2021

	Nombre de foyers fiscaux imposés	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux imposés	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Revenu moyen par foyer fiscal imposé	Rang de l'Occitanie dans le classement régional
Occitanie	1 519 006	4	66 790 383 344 €	5	43 970 €	6
France de province	14 005 161		616 619 489 869		44 028 €	
France métropolitaine	17 903 126		844 411 109 081		47 166 €	

Source : DGFIP - Bureau des études statistiques en matière fiscale

Une proportion de foyers fiscaux imposés en Occitanie inférieure à la moyenne nationale

Quelles que soient les sources statistiques utilisées, notre région est marquée par une proportion de foyers fiscaux imposables plus faible que celle observée au plan national.

Selon les statistiques de la Direction Générale des Impôts, la part des foyers fiscaux imposés dans l'ensemble des foyers fiscaux est de 41,5% en Occitanie contre 44,5% sur la France de province et 46,2% pour la France de métropole (cf. tableau 4). Par cette proportion, l'Occitanie occupe la douzième place dans la hiérarchie des régions de France métropolitaine.

Le fait d'avoir une plus grande proportion de foyers non imposés dans la région par rapport au reste du territoire national explique la douzième place de l'Occitanie dans la hiérarchie régionale au regard du revenu moyen par foyer fiscal (cf. tableau 1).

Si l'on considère à présent les données de l'Insee faisant référence aux revenus déclarés de l'année 2020, la proportion de ménages fiscaux imposés est de 45,9% en Occitanie, contre 51,1% en France métropolitaine.

Ces écarts s'expliquent par des différences dans la structure des revenus et dans leurs montants :

A partir des données de la DGFIP il est possible d'additionner les deux composantes les plus importantes du revenu des ménages et de déterminer un « revenu global brut déclaré avant abattements ». Ce « revenu brut déclaré avant application des abattements » a donc été reconstitué hors deux autres composantes : les revenus des professions non salariées (bénéfices) et les « autres revenus » constitués essentiellement par les revenus du patrimoine (faute d'une disponibilité de données statistiques sur ces deux dernières catégories).

Généralement les personnes en activité ont un revenu plus élevé que les personnes qui reçoivent des pensions ou retraites. Il s'avère que la proportion de revenus d'activité (traitements et salaires) dans le revenu déclaré brut avant abattements est plus élevée en France qu'en Occitanie.

Tableau 4 : part des foyers et ménages fiscaux imposés

	Part de foyers fiscaux imposés en 2021 (1)	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Part des ménages fiscaux imposés en 2020 (2)	Rang de l'Occitanie dans le classement régional
Occitanie	41,5%	12	45,9%	12
France de province	44,5%			
France métropolitaine	46,2%		51,1%	

(1) Source : DGFIP - Bureau des études statistiques en matière fiscale

(2) Source : Insee - Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2020 - Revenus déclarés

Selon la part des pensions et retraites dans le revenu l'Occitanie occupe le quatrième rang des régions

Si l'on considère le champ des revenus constitué par les revenus d'activité d'une part (traitements et salaires) et les retraites et pensions d'autre part (source DGFIP), il apparaît que la région Occitanie occupe la quatrième place dans la hiérarchie des régions si l'on considère la part des retraites et pensions dans le revenu (34,5%) et la dixième place si l'on considère la part des traitements et salaires (65,5%).

L'Occitanie se caractérise par un poids des personnes âgées de plus de 60 ans supérieur à celui de la moyenne nationale. Ainsi, la population âgée de 60 ans et plus (recensement de 2020) représente 29,2% de la population d'Occitanie, contre 26,5% pour la France métropolitaine.

Tableau 5 : structure des revenus déclarés en 2021

	Traitements et salaires : montants	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Part des traitements et salaires dans les revenus	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Retraites et pensions : montants	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Part des retraites et pensions dans les revenus	Rang de l'Occitanie dans le classement régional
Occitanie	60 086 971 839 €	5	65,5%	10	31 594 414 294 €	4	34,5%	4
France de province	570 215 074 468 €		67,3%		276 870 981 262 €		32,7%	
France métropolitaine	767 431 376 009 €		70,0%		328 570 478 173 €		30,0%	

Source : DGFIP - Bureau des études statistiques en matière fiscale

Si l'on considère à présent les données publiées par l'Insee pour l'année 2020 sur la proportion des quatre composantes catégorielles du revenu déclaré des ménages (cf. tableau 6), nous faisons également le constat d'une proportion plus élevée des revenus d'activité en France métropolitaine (67,4%) par rapport à l'Occitanie (63,4%).

Il y a cinq points d'écart entre la France métropolitaine et l'Occitanie si l'on considère la part des salaires et traitements dans l'ensemble des revenus.

Tableau 6 : structure des revenus déclarés en 2020

	Part des revenus d'activité (%)	dont part des salaires et traitements (%)	dont part des indemnités de chômage (%)	dont part des revenus des activités non salariées (%)	Part des pensions, retraites et rentes (%)	Part des autres revenus (%)
Occitanie	63,4	54,5	3,4	5,5	30,5	6,1
France métropolitaine	67,4	59,6	3,1	4,7	26,8	5,8
Rang de Occitanie dans les régions	9	10	2	2	7	4

Source : Insee - Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2020 - Revenus déclarés

Occitanie : un écart à la moyenne nationale moins élevé pour le revenu moyen associé aux retraites et pensions que pour le revenu moyen associé aux revenus d'activité

Avec un revenu moyen par foyer fiscal concerné par les retraites et pensions de 23 027 euros (calcul fait à partir des données DGFIP), l'Occitanie occupe la onzième place dans la hiérarchie des régions (cf. tableau 7). Ce revenu moyen est de 2,9% inférieur à la moyenne de la France de province et 5,5% inférieur à la moyenne de France métropolitaine.

Avec un revenu moyen par foyer fiscal concerné par les traitements et salaires de 27 247 euros, la région Occitanie occupe la douzième place dans la hiérarchie des régions. Ce revenu moyen est de 6,4% inférieur à la moyenne de la France de province et 12,3% inférieur à la moyenne de France métropolitaine.

Tableau 7: revenus moyens selon la nature des revenus en 2021

	Revenu moyen par foyer fiscal concerné par les traitements et salaires	Rang de l'Occitanie dans le classement régional	Revenu moyen par foyer fiscal concerné par les retraites et pensions	Rang de l'Occitanie dans le classement régional
Occitanie	27 247 €	12	23 027 €	11
France de province	29 124 €		23 717 €	
France métropolitaine	31 073 €		24 368 €	

Source : DGFIP - Bureau des études statistiques en matière fiscale

Haute-Garonne, Hérault et Gard concentrent plus de la moitié des foyers fiscaux et des revenus de l'Occitanie

La concentration spatiale des foyers fiscaux et des revenus suit la concentration des populations et des entreprises.

Trois départements de la région Occitanie (Haute-Garonne, Hérault et Gard) concentrent 56,2% de la population régionale, 58,4% des établissements (champ ressortissants des CCI au 01/01/2023), 59% des emplois (recensement population 2020, population occupée au lieu de travail), concentrent également 55,6% des foyers fiscaux et 59,1% des revenus fiscaux associés (cf. tableau 8).

Tableau 8 : foyers fiscaux, revenu fiscal de référence et revenu moyen par foyer fiscal en 2021

	Nombre de foyers fiscaux	Poids des départements dans l'Occitanie	Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux	Poids des départements dans l'Occitanie	Nombre de foyers fiscaux imposés	Poids des départements dans l'Occitanie	Revenu fiscal de référence des foyers fiscaux imposés	Poids des départements dans l'Occitanie
Ariège	97 825	2,7%	2 152 721 134 €	2,2%	36 239	2,4%	1 342 952 996 €	2,0%
Aude	233 604	6,4%	5 334 800 710 €	5,6%	83 793	5,5%	3 366 591 581 €	5,0%
Aveyron	168 837	4,6%	4 246 464 270 €	4,4%	68 897	4,5%	2 738 846 205 €	4,1%
Gard	462 253	12,6%	11 726 934 223 €	12,2%	180 642	11,9%	7 959 460 595 €	11,9%
Haute-Garonne	834 747	22,8%	25 117 102 873 €	26,2%	408 244	26,9%	19 316 591 048 €	28,9%
Gers	118 955	3,2%	2 993 828 848 €	3,1%	47 226	3,1%	1 971 878 153 €	3,0%
Hérault	740 364	20,2%	19 800 101 682 €	20,7%	303 233	20,0%	14 103 229 975 €	21,1%
Lot	110 510	3,0%	2 762 095 093 €	2,9%	45 065	3,0%	1 811 409 686 €	2,7%
Lozère	46 235	1,3%	1 085 304 978 €	1,1%	18 099	1,2%	686 173 185 €	1,0%
Hautes-Pyrénées	145 707	4,0%	3 400 931 189 €	3,5%	57 423	3,8%	2 187 769 430 €	3,3%
Pyrénées-Orientales	311 419	8,5%	7 413 056 048 €	7,7%	116 024	7,6%	4 924 726 401 €	7,4%
Tarn	236 027	6,4%	5 931 030 552 €	6,2%	93 197	6,1%	3 866 896 296 €	5,8%
Tarn-et-Garonne	157 281	4,3%	3 890 180 256 €	4,1%	60 924	4,0%	2 513 857 793 €	3,8%
Occitanie	3 663 764	100,0%	95 854 551 856 €	100,0%	1 519 006	100,0%	66 790 383 344 €	100,0%
France de province	31 489 513		872 997 800 024 €		14 005 161		616 619 489 869 €	
France métropolitaine	38 736 285		1 144 549 533 553 €		17 903 126		844 411 109 081 €	

Source : DGFIP - Bureau des études statistiques en matière fiscale

Si l'on considère à présent les données publiées par l'Insee (cf. tableau 9), Haute-Garonne, Hérault et Gard concentrent 55,5% des ménages fiscaux de la région et 55,9% des unités de consommation dans les ménages fiscaux.

Tableau 9 : nombre de ménages fiscaux, unités de consommation, médiane des revenus déclarés par unité de consommation et médiane du niveau de vie en 2020

	Nombre de ménages fiscaux	Poids des départements dans l'Occitanie	Nbre d'unités de consommation dans les ménages fiscaux	Poids des départements dans l'Occitanie	Médiane des revenus (1)	Médiane du niveau de vie (2)
Ariège	71 094	2,7%	104 592,6	2,6%	19 440 €	20 430 €
Aude	169 468	6,4%	251 290,8	6,3%	18 890 €	19 980 €
Aveyron	126 229	4,7%	187 943,0	4,7%	20 440 €	21 260 €
Gard	332 681	12,5%	510 249,0	12,7%	19 860 €	20 740 €
Haute-Garonne	617 148	23,1%	937 760,8	23,3%	23 520 €	23 730 €
Gers	86 347	3,2%	129 455,6	3,2%	20 690 €	21 420 €
Hérault	531 561	19,9%	797 303,8	19,8%	20 390 €	21 130 €
Lot	80 444	3,0%	117 715,4	2,9%	20 620 €	21 310 €
Lozère	33 707	1,3%	49 976,9	1,2%	20 170 €	20 940 €
Hautes-Pyrénées	105 965	4,0%	155 400,6	3,9%	20 290 €	20 990 €
Pyrénées-Orientales	225 699	8,5%	333 690,9	8,3%	19 080 €	20 070 €
Tarn	175 126	6,6%	267 332,5	6,6%	20 290 €	21 080 €
Tarn-et-Garonne	113 050	4,2%	177 340,6	4,4%	19 990 €	20 860 €
Occitanie	2 668 519	100,0%	4 020 052,2	100,0%	20 710 €	21 420 €
France métropolitaine	28 257 079		43 597 998,4		21 950 €	22 400 €

Source : Insee - Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2020 – Revenus déclarés

(1) La médiane des revenus est calculée sur la base du revenu déclaré

(2) La médiane du niveau de vie est calculée sur la base du revenu disponible

Part de foyers fiscaux imposés : le département de Haute Garonne se démarque nettement de la moyenne régionale

Une forte disparité apparaît entre les départements de la région Occitanie (Cf. tableau 10) si l'on considère la part des foyers fiscaux imposés dans l'ensemble des foyers fiscaux. Par rapport à une moyenne régionale de 41,5% de foyers fiscaux imposés (Source DGFIP), le département de Haute-Garonne se situe nettement au-dessus (48,9%).

Tous les autres départements se situent en dessous de la proportion régionale (avec un minimum pour l'Aude avec 35,9%).

Le constat est le même à partir des données publiées par l'Insee sur la structure des revenus déclarés en 2020. La part des ménages fiscaux imposés est de 45,9% en Occitanie, avec un département de la Haute-Garonne qui se situe nettement au-dessus de cette moyenne régionale avec 54,6% de ménages fiscaux imposés.

Les plus forts taux de foyers fiscaux imposés sont localisés sur les espaces périphériques aux deux grandes métropoles (Toulouse et Montpellier) et à proximité des villes-centres, centres bourgs (cf. carte 1).

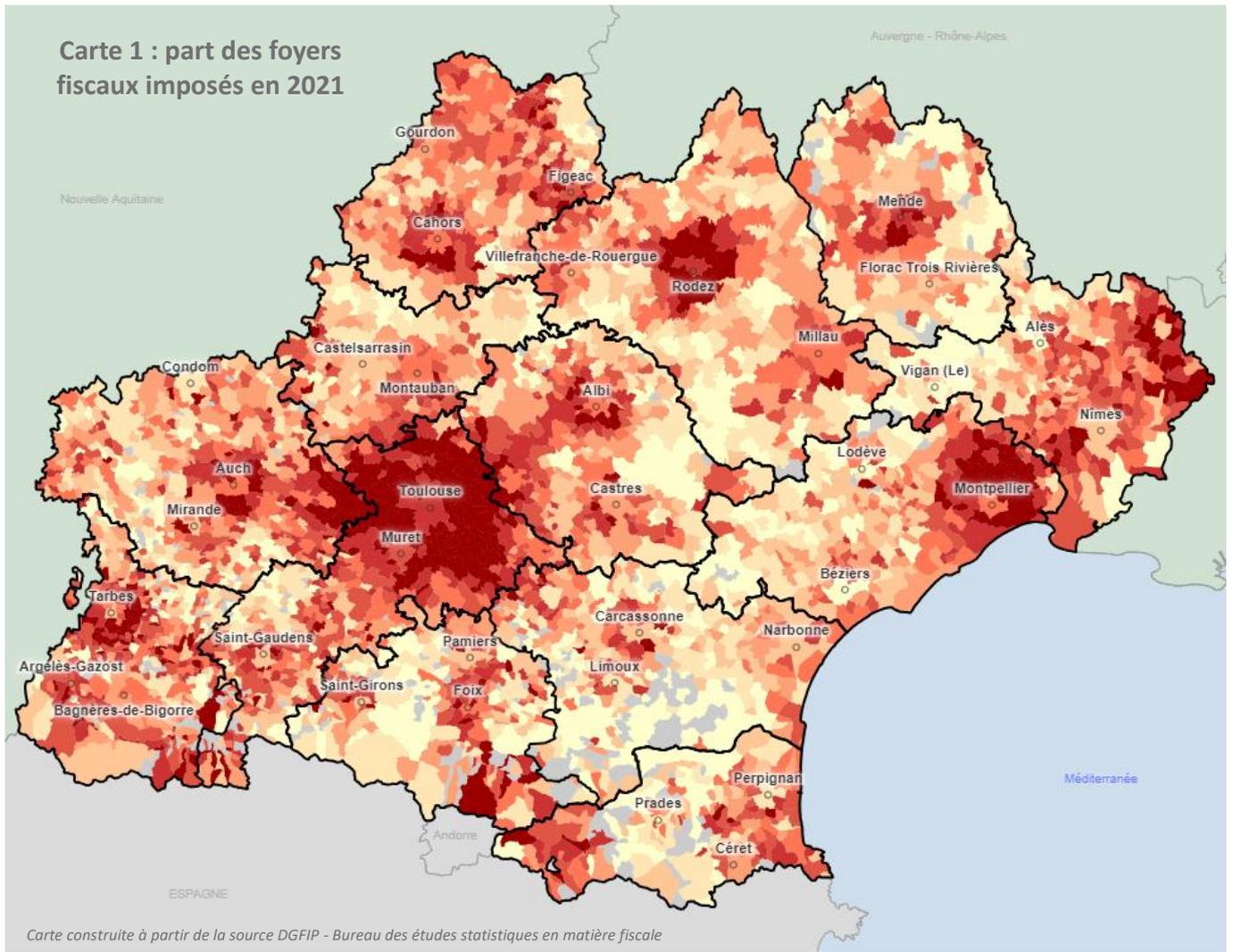
Tableau 10 : part des foyers et ménages fiscaux imposés

	Part de foyers fiscaux imposés en 2021 (1) en %	Part des ménages fiscaux imposés en 2020 (2) en %
Ariège	37,0	40,5
Aude	35,9	39,5
Aveyron	40,8	42,8
Gard	39,1	43,5
Haute-Garonne	48,9	54,6
Gers	39,7	43,5
Hérault	41,0	45,9
Lot	40,8	44,1
Lozère	39,1	42,6
Hautes-Pyrénées	39,4	43,6
Pyrénées-Orientales	37,3	41,5
Tarn	39,5	42,5
Tarn-et-Garonne	38,7	42,8
Occitanie	41,5	45,9
France de province	44,5	
France métropolitaine	46,2	51,1

(1) Source : DGFIP - Bureau des études statistiques en matière fiscale

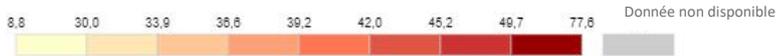
(2) Source : Insee - Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2020 - Revenus déclarés

Carte 1 : part des foyers fiscaux imposés en 2021



Carte construite à partir de la source DGFiP - Bureau des études statistiques en matière fiscale

© DREAL Occitanie 2023 - IGN Admin Express



Traitements et salaires ; retraites et pensions : plus 60% des revenus associés concentrés sur trois départements de la région Occitanie

Les départements de la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard, concentrent 62,3% des traitements et salaires de l'Occitanie (cf. tableau 11).

Si l'on considère les retraites et pensions, ces trois départements concentrent 51,4% des montants déclarés en région.

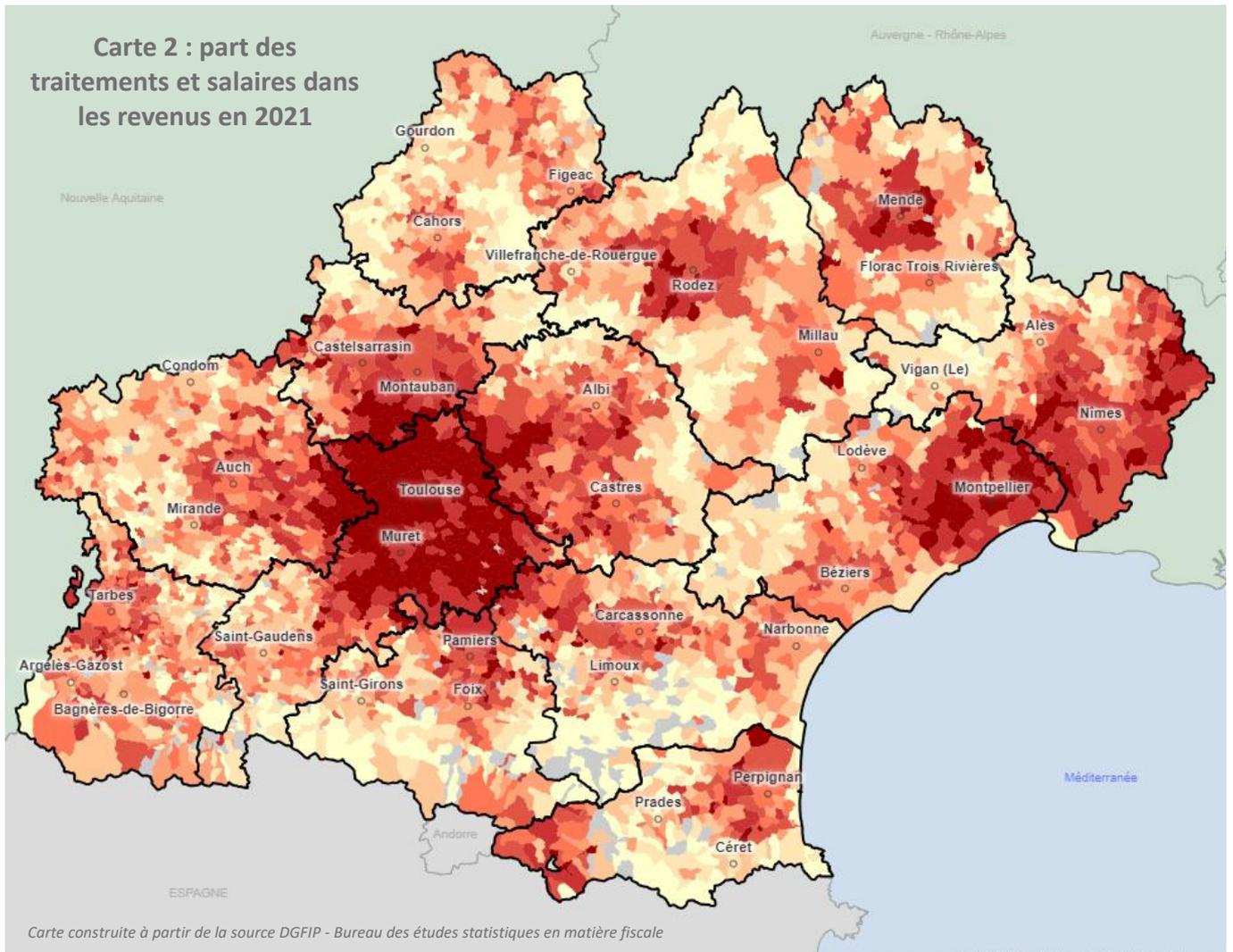
Plus on se rapproche des espaces métropolitains et des grandes villes, plus la part des traitements et salaires dans les revenus est importante (Cf. carte 2).

Tableau 11 : structure des revenus en 2021

	Traitements et salaires : montants	Poids des départements dans l'Occitanie	Retraites et pensions : montants	Poids des départements dans l'Occitanie	Part des traitements et salaires dans les revenus	Part des retraites et pensions dans les revenus
Ariège	1 265 860 502 €	2,1%	896 423 868 €	2,8%	58,5%	41,5%
Aude	3 035 365 745 €	5,1%	2 177 751 236 €	6,9%	58,2%	41,8%
Aveyron	2 386 858 755 €	4,0%	1 623 738 729 €	5,1%	59,5%	40,5%
Gard	7 196 926 187 €	12,0%	4 077 630 951 €	12,9%	63,8%	36,2%
Haute-Garonne	18 150 314 334 €	30,2%	5 950 144 699 €	18,8%	75,3%	24,7%
Gers	1 721 423 710 €	2,9%	1 139 087 206 €	3,6%	60,2%	39,8%
Hérault	12 090 688 365 €	20,1%	6 203 846 021 €	19,6%	66,1%	33,9%
Lot	1 456 488 978 €	2,4%	1 204 209 184 €	3,8%	54,7%	45,3%
Lozère	630 880 823 €	1,0%	411 235 142 €	1,3%	60,5%	39,5%
Hautes-Pyrénées	2 008 556 500 €	3,3%	1 405 641 841 €	4,4%	58,8%	41,2%
Pyrénées-Orientales	4 028 089 372 €	6,7%	2 965 325 016 €	9,4%	57,6%	42,4%
Tarn	3 603 967 573 €	6,0%	2 219 246 247 €	7,0%	61,9%	38,1%
Tarn-et-Garonne	2 511 550 995 €	4,2%	1 320 134 154 €	4,2%	65,5%	34,5%
Occitanie	60 086 971 839 €	100,0%	31 594 414 294 €	100,0%	65,5%	34,5%
France de province	570 215 074 468 €		276 870 981 262 €		67,3%	32,7%
France métropolitaine	767 431 376 009 €		328 570 478 173 €		70,0%	30,0%

Source : DGFIP - Bureau des études statistiques en matière fiscale

Carte 2 : part des traitements et salaires dans les revenus en 2021



© DREAL Occitanie 2023 - IGN Admin Express



Tableau 12 : structure des revenus déclarés en 2021

	Part des revenus d'activité (%)	dont part des salaires et traitements (%)	dont part des indemnités de chômage (%)	dont part des revenus des activités non salariées (%)	Part des pensions, retraites et rentes (%)	Part des autres revenus (%)
Ariège	57,6	48,9	3,4	5,3	37,1	5,3
Aude	56,9	47,5	3,6	5,8	37,6	5,5
Aveyron	58,2	48,5	2,4	7,3	34,7	7,1
Gard	61,6	52,7	3,6	5,3	32,3	6,1
Haute-Garonne	72,5	64,7	3,2	4,6	21,8	5,7
Gers	58,7	49,9	2,7	6,1	34,6	6,7
Hérault	62,7	52,9	3,8	6,0	29,8	7,5
Lot	53,7	44,7	2,9	6,1	40,4	5,9
Lozère	59,7	50,2	2,5	7,0	34,1	6,2
Hautes-Pyrénées	58,2	49,2	3,6	5,4	37,4	4,4
Pyrénées-Orientales	56,0	46,1	3,9	6,0	37,6	6,4
Tarn	60,5	51,9	3,2	5,4	33,8	5,7
Tarn-et-Garonne	64,0	55,5	3,4	5,1	30,5	5,5
Occitanie	63,4	54,5	3,4	5,5	30,5	6,1
France métropolitaine	67,4	59,6	3,1	4,7	26,8	5,8

Source : Insee - Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2020 - Revenus déclarés

Un revenu moyen et médian plus élevé en Haute Garonne par rapport à la moyenne régionale

En Occitanie le revenu moyen par foyer fiscal est de 26 163 euros (cf. tableau 13). Le département de la Haute-Garonne se situe au-dessus de cette moyenne avec 30 089 euros. Le positionnement de la Haute-Garonne au-delà du niveau moyen régional s'observe également pour toutes les autres catégories de revenus.

Tableau 13 : revenus moyens selon la nature des revenus, médiane des revenus par unité de consommation et médiane du niveau de vie en 2020

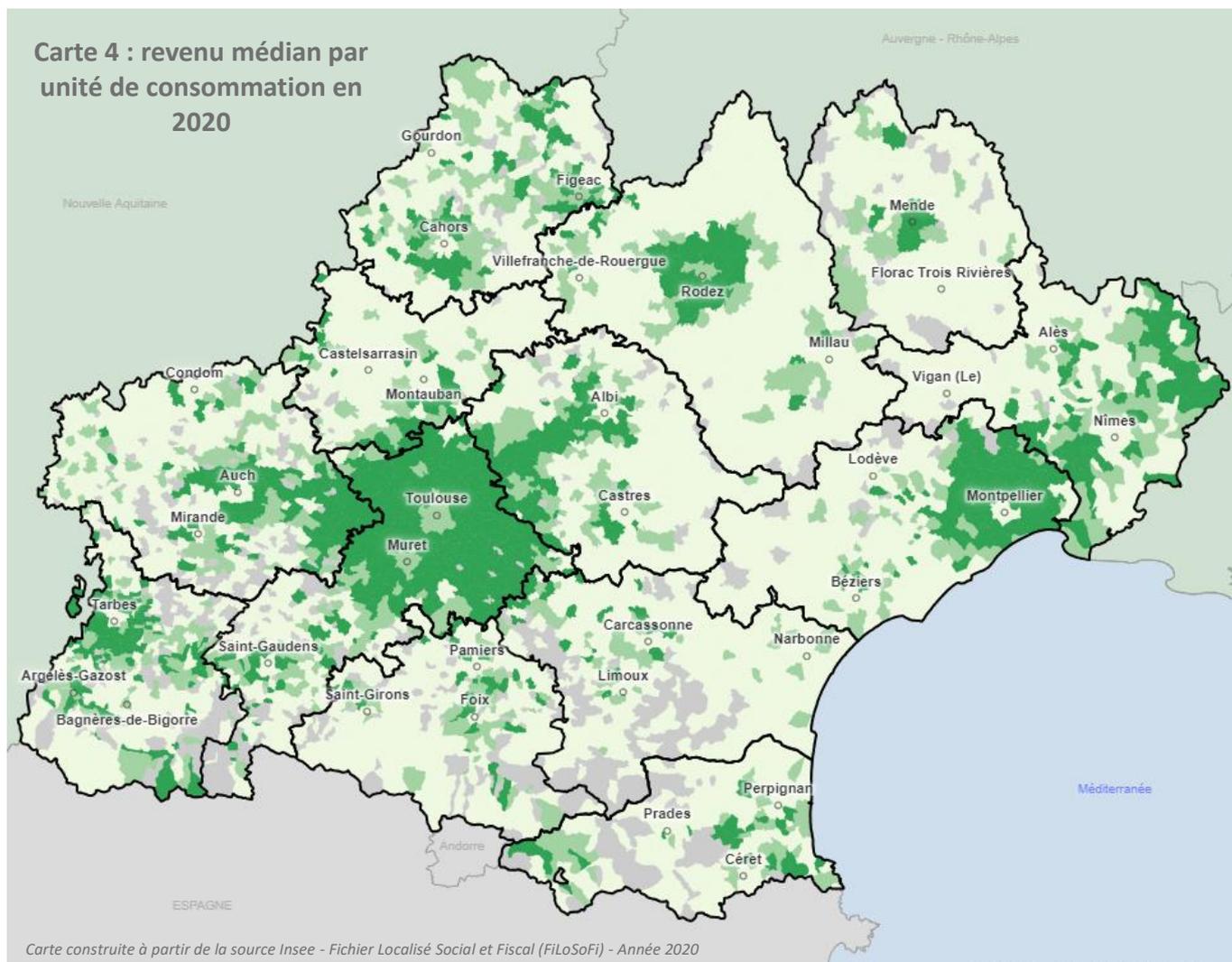
	Revenu moyen par foyer fiscal (1)	Revenu moyen par foyer fiscal imposé (1)	Revenu moyen par foyer fiscal concerné par les traitements et salaires (1)	Revenu moyen par foyer fiscal concerné par les retraites et pensions (1)	Médiane des revenus (2)	Médiane du niveau de vie (3)
Ariège	22 006 €	37 058 €	23 513 €	21 728 €	19 440 €	20 430 €
Aude	22 837 €	40 177 €	23 651 €	21 926 €	18 890 €	19 980 €
Aveyron	25 151 €	39 753 €	25 377 €	21 691 €	20 440 €	21 260 €
Gard	25 369 €	44 062 €	26 513 €	22 590 €	19 860 €	20 740 €
Haute-Garonne	30 089 €	47 316 €	31 633 €	24 914 €	23 520 €	23 730 €
Gers	25 168 €	41 754 €	25 696 €	21 764 €	20 690 €	21 420 €
Hérault	26 744 €	46 510 €	26 899 €	23 785 €	20 390 €	21 130 €
Lot	24 994 €	40 195 €	24 598 €	23 756 €	20 620 €	21 310 €
Lozère	23 474 €	37 912 €	24 565 €	21 258 €	20 170 €	20 940 €
Hautes-Pyrénées	23 341 €	38 099 €	24 771 €	22 225 €	20 290 €	20 990 €
Pyrénées-Orientales	23 804 €	42 446 €	23 754 €	22 822 €	19 080 €	20 070 €
Tarn	25 129 €	41 492 €	26 521 €	22 253 €	20 290 €	21 080 €
Tarn-et-Garonne	24 734 €	41 262 €	26 182 €	21 573 €	19 990 €	20 860 €
Occitanie	26 163 €	43 970 €	27 247 €	23 027 €	20 710 €	21 420 €
France de province	27 723 €	44 028 €	29 124 €	23 717 €		
France métropolitaine	29 547 €	47 166 €	31 073 €	24 368 €	21 950 €	22 400 €

(1) Source : DGFIP - Bureau des études statistiques en matière fiscale. Revenus 2021

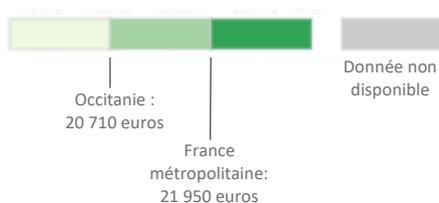
(2) Source : Insee - Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2020 - Revenus déclarés

(3) Source : Insee - Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2020 ; La médiane du niveau de vie est calculée sur la base du revenu disponible

Carte 4 : revenu médian par unité de consommation en 2020



© DREAL Occitanie 2023 - IGN Admin Express

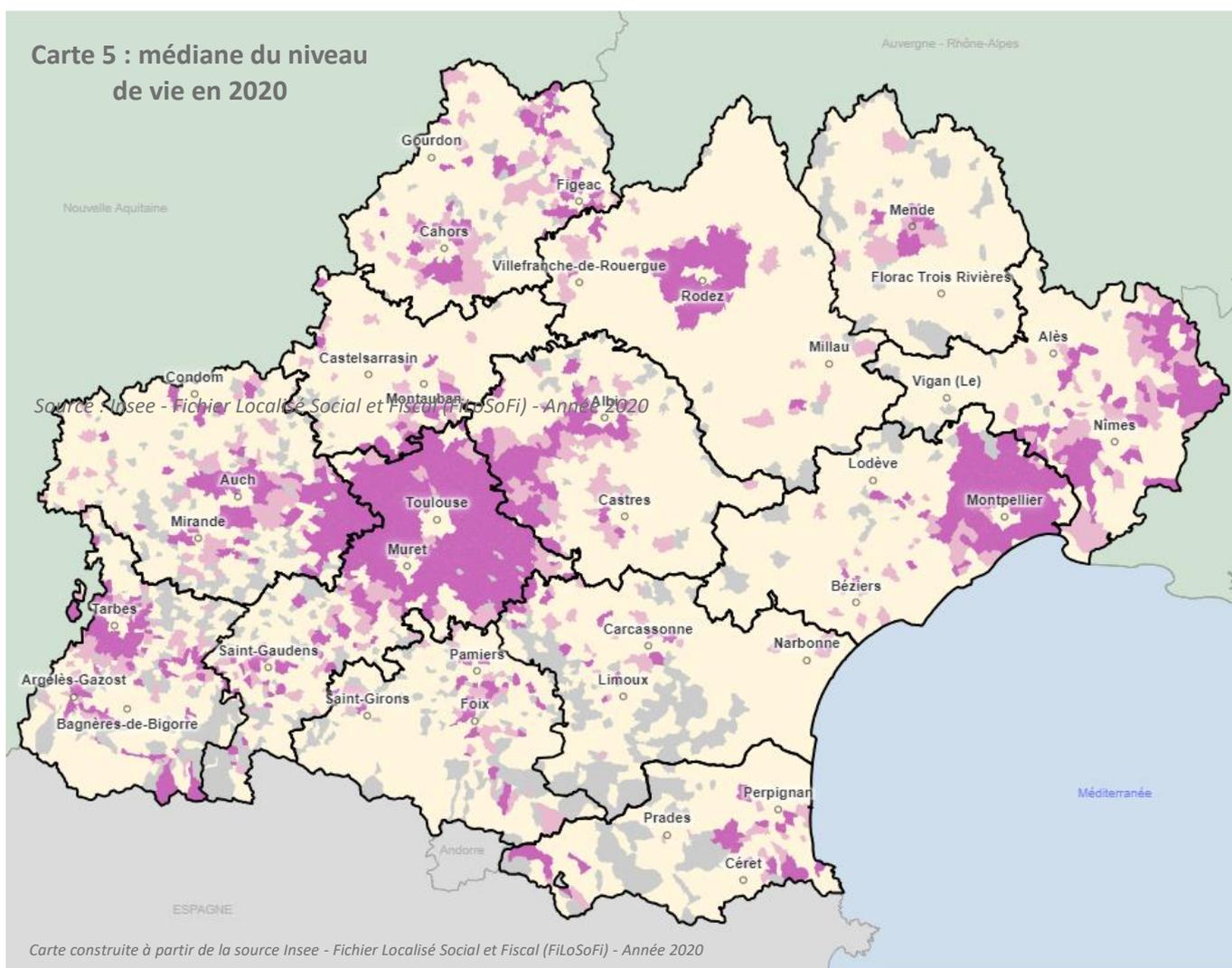


L'Insee a calculé des indicateurs de valeurs centrales et de dispersions à partir des revenus des ménages de l'année 2020. L'indicateur de la médiane du revenu par ménage est la « ligne de partage » entre deux groupes : la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu supérieur (contrairement à la moyenne, la médiane n'est pas « déformée » par les valeurs extrêmes). Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

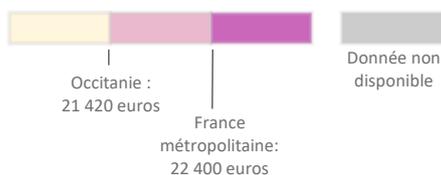
- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

La valeur médiane des revenus par unité de consommation en Occitanie (20 710 euros) s'inscrit en dessous de la valeur calculée pour la France métropolitaine (21 950 euros) Le revenu médian est inférieur de 5,6% en Occitanie par rapport à la France métropolitaine.

Carte 5 : médiane du niveau de vie en 2020



© DREAL Occitanie 2023 - IGN Admin Express



Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

La valeur médiane du niveau de vie en Occitanie (21 420 euros) s'inscrit en dessous de la valeur calculée pour la France métropolitaine (22 400 euros). Le niveau de vie médian est inférieur de 4,4% en Occitanie par rapport à la France métropolitaine.

Pour en savoir plus :

[Études et statistiques | impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

[Insee - Institut national de la statistique et des études économiques](https://www.insee.fr)